

JEU CONCOURS DU 25 OCTOBRE AU 8 DÉCEMBRE 2017



Vichy Communauté souhaite organiser un concours : « actions citoyennes en faveur de son Territoire à énergie positive » (TEPOS) pour animer sa démarche de concertation avec les citoyens du territoire. Ce concours veut susciter un engouement collectif et créer une dynamique autour du futur programme « Territoire à énergie positive ».

Ce concours a pour objectif de mobiliser les citoyens qui souhaiteraient devenir des acteurs de la transition énergétique en proposant des idées et actions innovantes et envisageables sur le territoire.

Les thématiques couvertes par la transition énergétiques sont les suivantes :

- **Rénovation énergétique,**
- **Mobilités douces,**
- **Gestion des déchets,**
- **Production d'énergies renouvelables,**
- **Circuits courts et agricultures de proximité,**
- **Démarche « 0 pesticide »**
- **Ecocitoyenneté**

Vichy Communauté dispose pour cela d'un budget de 3 500 € qui sera redistribué en trois lots :

- **Premier prix : 2 000 €**
- **Deuxième prix : 1 000 €**
- **Troisième prix : 500€**

Tous les citoyens peuvent participer, qu'importe leur situation, revenu, âge... La seule condition est que les participants soient issus des 38 communes de Vichy Communauté. Un groupe de citoyens peut candidater pour déposer une action commune.

Ouverture du concours : 25 octobre 2017

Ce concours se conclura par un vote collectif (citoyens, élus...) des 3 actions lauréates lors de la conférence du 15 décembre 2017 (date à confirmer).

Mise à disposition du règlement :

- Sur le site internet de Vichy Communauté
- Lien à partir du questionnaire en ligne
- A l'accueil de Vichy Communauté

Les candidats sont invités à remettre par écrit leur proposition d'action auprès du chargé de mission plan climat et transition énergétique de Vichy Communauté avant le vendredi 8 décembre 2017 à 17h par courrier ou par mail à tpos@vichy-communauté.fr